



**ASSEMBLEE GENERALE  
« MARCHEURS DE LA SINOPE »**

*A la salle des fêtes de St Germain de Tournebut  
Vendredi 22 novembre 2019 à 20h*

**Vous êtes convoqué à l'assemblée générale du club, ayant pour ordre du jour :**

- Présentation des différents rapports & Vote
- Présentation des projets & Vote
- Election du tiers sortant – élection du bureau
- Questions diverses

N'hésitez pas à vous porter volontaire comme membre du bureau.

En cas d'absence, nous vous demandons de **donner pouvoir à un autre adhérent au club.** (*Cette personne ne peut recevoir plus de 2 pouvoirs*)

La présidente, Martine BESSIN

**Retour de vos coupons :**

Marie-France BERNARD – 5 rue du centre – 50480 Chef du Pont  
02 33 21 03 26 - [bernardmichel8142@neuf.fr](mailto:bernardmichel8142@neuf.fr)  
ou Brigitte HAUTEMANIERE – 2 Chasse Bertrand - – 50550 St Vaast la Hougue  
02 33 54 45 79 - [jeanclaude.hautemaniere@sfr.fr](mailto:jeanclaude.hautemaniere@sfr.fr)

Cette assemblée générale sera suivie d'un dessert.

Merci à ceux qui voudront apporter un dessert

---

**COUPON REPONSE OBLIGATOIRE - POUR MONSIEUR**

---

Monsieur \_\_\_\_\_ assistera ou n'assistera pas (rayer la mention inutile) à l'AG des Marcheurs de la Sinope le 22 novembre 2019

Indiquez le nombre de participants à l'assemblée générale :

---

**En cas d'absence,**

**POUVOIR**

Monsieur, \_\_\_\_\_ donne pouvoir à  
Monsieur ou Madame \_\_\_\_\_

Pour le représenter lors des votes en séance de l'assemblée générale des Marcheurs de la Sinope le 22 novembre 2019 à St Germain de Tournebut.

Signature :



**ASSEMBLEE GENERALE  
« MARCHEURS DE LA SINOPE »**

*A la salle des fêtes de St Germain de Tournebut  
Vendredi 22 novembre 2019 à 20h*

**Vous êtes convoqué à l'assemblée générale du club, ayant pour ordre du jour :**

- Présentation des différents rapports & Vote
- Présentation des projets & Vote
- Election du tiers sortant – élection du bureau
- Questions diverses

N'hésitez pas à vous porter volontaire comme membre du bureau

En cas d'absence, nous vous demandons de **donner pouvoir à un autre adhérent au club.** (*Cette personne ne peut recevoir plus de 2 pouvoirs*)

La présidente, Martine BESSIN

**Retour de vos coupons :**

Marie-France BERNARD – 5 rue du centre – 50480 Chef du Pont  
02 33 21 03 26 - [bernardmichel8142@neuf.fr](mailto:bernardmichel8142@neuf.fr)  
ou Brigitte HAUTEMANIERE – 2 Chasse Bertrand - – 50550 St Vaast la Hougue  
02 33 54 45 79 - [jeanclaude.hautemaniere@sfr.fr](mailto:jeanclaude.hautemaniere@sfr.fr)

Cette assemblée générale sera suivie d'un dessert.

Merci à ceux qui voudront apporter un dessert

---

**COUPON REPONSE OBLIGATOIRE - POUR MADAME**

---

Madame \_\_\_\_\_ assistera ou n'assistera pas (rayer la mention inutile) à l'AG des Marcheurs de la Sinope le 22 novembre 2019

Indiquez le nombre de participants à l'assemblée générale :

---

**En cas d'absence,**

**POUVOIR**

Madame, \_\_\_\_\_ donne pouvoir à  
Monsieur ou Madame \_\_\_\_\_

Pour le représenter lors des votes en séance de l'assemblée générale des Marcheurs de la Sinope le 22 novembre 2019 à St Germain de Tournebut.

Signature :